

FICHE INFIRMERIE

Identité de l'élève

Nom : _____ Sexe (M ou F) : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : _____ A : _____
Nationalité : _____

Scolarité 2021 - 2022

Classe : _____ Redoublant : OUI NON
Régime : _____
Établissement fréquenté année dernière : _____

Informations importantes

Date du dernier rappel antitétanique : _____
NOM et numéro de téléphone du médecin traitant : _____

NOM et numéro de téléphone du correspondant pour élève interne : _____

aménagement scolaire particulier l'année dernière : PAI
 PAP
 MDPH
 Majoration de temps supplémentaire

souhaite de renouvellement cette année : OUI NON

Responsable légal (à contacter en cas de besoin)

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____
Profession : _____ ☎ Domicile : _____
☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____

Responsable légal

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____
Profession : _____ ☎ Domicile : _____
☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____

Adresse personnelle de l'élève

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____ ☎ Portable : _____

Maladies / Accidents / Urgence

En cas d'urgence, l'élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève Mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement, veuillez nous l'indiquer par courrier (**sous pli cacheté**) à l'attention du médecin scolaire et ou de l'infirmière scolaire.

**L'établissement scolaire ne se charge pas de reconduire chez lui un enfant souffrant.
Vous êtes tenus de venir le chercher le plus rapidement possible et de signer une décharge.**

**Seules les personnes inscrites sur la fiche ci-dessous sont autorisées à le prendre en charge.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone ou de portable.**

Nom de la Personne désignée	Lien de parenté	N° de téléphone	N° de portable

CONTRÔLE DES MEDICAMENTS (Si l'élève suit un traitement médical)

- Joindre une ordonnance récente de moins de 3 mois, et les médicaments correspondants, dans leur emballage d'origine.

- Toute prise de médicament devra faire l'objet d'une demande écrite des parents, adressée au chef d'établissement (pour les modalités de prise, se référer au règlement intérieur de l'établissement).

L'élève majeur ou mineur ne peut garder de médicament avec lui.

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date : Signature du père de la mère de l'élève

Joindre les photocopies des vaccinations du Carnet de santé, ou fournir un certificat médical précisant les dates des vaccinations.